

# Hygiène du travail et mesures d'exposition

## Analyse de risques et mesures d'exposition

### Public cible :

CorSST / Cadres / RH / Spécialistes SST



unisanté

Centre universitaire de médecine générale

et santé publique • Lausanne

### Votre situation

- Votre service présente des dangers liés à l'environnement de travail (bruit, agents chimiques ou physiques, qualité de l'air, etc.) pouvant affecter la santé ou la sécurité de votre personnel ?
- Votre service souhaite mieux caractériser les risques liés à une situation de travail individuelle ou collective pour cibler les mesures de prévention et de protection de la santé ?
- Vous souhaitez définir et mettre en place les mesures de protection adaptées à la situation et aux risques identifiés ?

### Description de la prestation

Unisanté procède à l'évaluation de l'environnement de travail et conduit, lorsque cela est indiqué, une évaluation d'hygiène du travail en partenariat avec la Direction de la qualité de vie au travail (DQVT) de la DGRH, afin de :

- Définir la stratégie d'évaluation des risques pour la santé qui sont liés à l'environnement professionnel considéré.
- Conduire une démarche d'hygiène du travail et une campagne de mesure des expositions professionnelles, lorsque cela est indiqué.
- Proposer un plan de mesures correctives et préventives adaptées à la situation.

### Livrable

Un rapport détaillé avec des propositions de mesures vous permettant de communiquer auprès de votre direction.

### Exemples de situation

- Analyser la qualité de l'air intérieur dans des locaux administratifs ou techniques (présence de polluants, moisissures, particules fines, etc.) et proposer des mesures correctives et préventives ciblées.
- Évaluer le confort thermique (température, taux d'humidité, ventilation, etc.) pour améliorer l'environnement de travail.
- Mesurer le niveau de bruit en lien avec des activités ou avoir des équipements de travail (machines, conditions extérieures) pour proposer des mesures de réduction à l'exposition au bruit.

### Comment bénéficier de la prestation ?

Contactez-nous par e-mail : [dste.cst@unisante.ch](mailto:dste.cst@unisante.ch), remplissez le formulaire de contact en ligne [www.unisante.ch/acv](http://www.unisante.ch/acv) ouappelez-nous au 021 314 44 95.

**ÇA VAUD LA PEINE !**